

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 04 Avril 2023
Date de publication 21/04/2023
Nombre de conseillers
En exercice 29
Absent 1
Présents 20
Pouvoirs 1
Votants 21
Absents excusés 7

L'an deux mille vingt trois

Le jeudi 13 avril à 19 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique (porteur d'un pouvoir de M. DOMINE Sylvain), M. GATIGNOL Serge, Mme BERTOLUCCI Annick, Mme COURTINAT Christine, M. ROTTENBERG Patrick, Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAY Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, Mme FRANCESCHINI Christine, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : M. DOMINE Sylvain

Absents excusés : M. COULON Gérard (porteur d'un pouvoir de Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy (porteur d'un pouvoir de Mme JEUDI Aline), M. MONTJOL Hubert (porteur d'un pouvoir de Mme COLONNA D'ISTRIA Violaine).

Absent : M RAY François.

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### **N° 23/39. COMMANDE PUBLIQUE : MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RESTRUCTURATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET CREATION D'UN POLE CULTURE, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE**

Le présent marché public a pour objet la restructuration des établissements scolaires de centre-ville et la création d'un pôle culturel – jeunesse et vie associative.

La mission consistera en la réalisation d'une étude de faisabilité de fusion des établissements scolaires (1 école maternelle ; 1 école élémentaire). Il sera également étudié la réaffectation des locaux libérés pour créer un pôle de vie associative, culturelle et jeunesse.

La procédure de passation est une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique.

Cette consultation comporte 3 tranches :

- Tranche ferme : Etude de faisabilité – Diagnostic et relevé de l'existant
- Tranche optionnelle 01 : Regroupement des établissements scolaires
- Tranche optionnelle 02 : Création d'un pôle de vie associative, culturelle et jeunesse

Un avis d'appel public à concurrence en date du **07 février 2023** a été publié sur la plateforme de dématérialisation E-marchespublics, au BOAMP et sur le site internet de la ville de Gannat.

Accusé de réception en préfecture  
017310301802823019-23-39-DE  
Date de réception préfecture : 19/04/2023

Six candidats ont soumissionné :

- SELARL DARQUE ET ASSOCIES (mandataire) – IGETEC – BETMI – TISSOT – GEOVAL – SALTO
- SPIRALE 03 (mandataire) – SEQUOIA – ICB DAGALLIER FOUCHER – B2ES – ROBIN – SIGMA ACOUSTIQUE
- ANDESITE (mandataire) – IFTC – BET LACLAUTRE – IDEUM PARTNAIRE – ACOUSTIQUE France – ICS LANQUETTE
- AGENCE ALVERGNAT (mandataire) – SEQUOIA – BEMP – CHEVRIER – TRUTTMANN – SALTO
- MIR ARCHITECTURE (mandataire) – CHEVRIER – LARBRE – BEC PUEYO – ORFEA
- BRUN OUVRAI (mandataire) – ALTAIS – ECIB PROJECT – ACOUSTIQUE France

Des auditions se sont déroulées le 22 mars 2023 avec les 5 premiers candidats issus de l'analyse des offres.

La Commission des marchés à procédure adaptée s'est réunie le 11 avril 2023 afin d'examiner les offres et de formuler un avis.

La commission des finances et dynamique économique a émis un avis favorable à condition d'obtenir du mandataire le délai de livraison par écrit. Par courrier reçu le 13 avril 2023, le cabinet BRUN OUVRAI a confirmé son engagement sur le respect du calendrier proposé et ce jusqu'à la fin du chantier prévu en aout 2024.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Budget communal (budget principal),

**Vu** les articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique,

**Vu** la consultation en date du 07 février 2023,

**Vu** l'avis de la Commission des marchés à procédure adaptée du 11 avril 2023,

**Vu** l'avis de la Commission des finances, dynamique économique en date du 11 avril 2023,

**Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,**

**Après avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** l'avis de la Commission des marchés à procédure adaptée concernant le marché de maîtrise d'œuvre relatif au réaménagement des établissements scolaires et à la création d'un pôle culturel – jeunesse – vie associative **pour retenir :**

**l'entreprise mandataire BRUN OUVRAI – ALTAIS – ECIB PROJECT – ACOUSTIQUE France domiciliée à 113 Bis Avenue de la Libération 63000 Clermont Ferrand** ayant présenté l'offre la mieux disante pour un montant de **193 200 € euros HT, soit 231 840 euros TTC** décomposé comme suit :

- **Tranche ferme : 19 200 euros HT, soit 23 040 euros TTC**
- **Tranche optionnelle / conditionnelle 01 : 101 500 euros HT, soit 121 800 euros TTC**
- **Tranche optionnelle / conditionnelle 02 : 72 500 euros HT, soit 87 000 euros TTC**

**AUTORISE** Madame Le Maire ou Madame la 1<sup>ère</sup> adjointe à signer le marché et tout document afférent à sa bonne exécution,

**PRECISE** que les dépenses afférentes seront assurées au moyen des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget principal.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire

